

Intitulé

Accompagnement de la Validation des Acquis d'Expérience en vue de l'obtention du diplôme d'état d'Aide-Soignant

Le métier

L'aide-soignant(e) exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de celui-ci, défini par les articles 3 et 5 du décret n° 2002-194 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier. L'aide-soignant(e) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant(e) accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.

Travaillant le plus souvent dans une équipe pluri-professionnelle, en milieu hospitalier ou extrahospitalier, l'aide-soignant(e) participe, dans la mesure de ses compétences, et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Ces soins ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité.

L'aide-soignant(e) dispense donc, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier (cf. note 2), en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Pré requis

Des tests de positionnement organisés par le Centre de Formation sont requis.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont :

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est d'une durée de 12 mois. L'alternance est personnalisée selon votre expérience professionnelle, le résultat de vos tests de positionnement.

Modalités d'accès

La procédure interne prévoit des tests de positionnement et un entretien de motivation. Un rendez vous est fixé auprès du secrétariat du CFP (Tél. : 02 40 96 41 22 // mail : cfpp.ancenis@stjosta.net)
Consultez notre site <https://www.stjosta.net/institut-aides-soignants/>

Délai d'accès

Le démarrage de la formation est en septembre (en accord avec les employeurs)

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux du CFP d' Ancenis au 47 boulevard Vincent
Accès Impasse Georges Clémenceau- 44153 Ancenis

Tarifs et Rémunération

Le Coût de la formation est présenté à l'entreprise sur devis. Possibilité de prise en charge de ce coût par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'entreprise. Se renseigner auprès de notre secrétariat.

La formation peut également être financée par le pôle emploi. Nos formations sont éligibles au Compte personnel de Formation.

Accompagnement vers l'entreprise

Pour les accompagnants, le CFP-IFAS vous aide dans les démarches de recherches de stage grâce à un catalogue

La formation

Enseignements de spécialité :

- Les soins, la santé, la maladie, l'autonomie, le handicap
- Les règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les activités de la vie quotidienne
- Situations pathologiques et conséquences sur l'état clinique de la personne, les paramètres vitaux
- La démarche clinique
- La relation à la personne soignée, le secret professionnel
- Les stages cliniques

Méthodes mobilisées

L'entretien d'explicitation en vue de l'analyse de la pratique professionnelle est assuré par l'équipe pédagogique de l'IFAS.

L'aide à la rédaction du livret 2 est assurée par l'équipe pédagogique de l'IFAS

Modalités d'évaluation

Entretiens simulés

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

Poursuite d'études

Infirmière

Assistant(e) de soins en Gérontologie

Contacts

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : IFAS -UFA Ancenis, 47 boulevard Vincent –Accès Impasse Georges Clémenceau- 44153 Ancenis- tél : 02.40.96.41.22

Mise à jour le 30 mars 2021